

Transformations urbaines et de la régulation sociale, nouveaux métiers de la ville et formation professionnelle

Configuration historique et mouvements généalogiques

Avec la Ve République, l'État français a conduit un double mouvement: faire gérer et financer les équipements sociaux par les collectivités locales et concentrer les choix politiques essentiels dans l'appareil de l'État central et au sommet de l'administration. Dans les années cinquante, les municipalités avaient commencé à jouer un rôle important dans le domaine économique et social. Il s'agissait alors de satisfaire des besoins collectifs nouveaux secrétés par le développement même de l'économie. A partir de ce moment, le développement de l'interventionnisme économique des municipalités est devenu irréversible. Ainsi le rôle croissant des municipalités dans l'économie, mais aussi des départements et des régions, s'est manifesté par une très forte augmentation des dépenses publiques, amplifiée dans le même temps par un ensemble de facteurs économiques, sociaux et politiques, alors que dans le même temps, les subventions de l'État aux communes et aux départements ne cessaient de diminuer. Double mouvement donc, marqué d'un côté par le désengagement de l'État pour les équipements sociaux, les crèches, les écoles, les hôpitaux, etc., et de l'autre par un accroissement de son contrôle sur les investissements des communes. Ceci a eu pour effet d'occasionner une crise des finances locale, que la privatisation de services - la distribution de l'eau, ordures ménagères, abattoirs, travaux publics, services de cantines scolaires, opérations immobilières - n'a pas contribué à stabiliser.

Aujourd'hui, la ville après s'être imposée dans la culture occidentale comme le symbole de la liberté, a vu la participation civique se réactualiser sur le thème de la "Démocratie locale": le quartier, la commune, la ville, constituent des terrains d'intervention privilégiés pour la pratique associative. Cependant, les bouleversements actuels de la vie urbaine posent en termes nouveaux les problèmes de l'animation de la vie sociale ; la participation civique à l'échelon de espaces de résidences et des collectivités territoriales se trouvent profondément renouvelés, ouvrant de nouveaux champs pour l'intervention de l'État. On ne peut appréhender correctement la situation présente des collectivités urbaines sans tenir compte de l'héritage résultant de l'urbanisation massive de l'après guerre. Cette période restera marquée dans l'histoire sous le signe d'une intense politique d'équipement et d'aménagement. En l'occurrence, l'État se trouvait en position d'assurer pratiquement tous les rôles décisionnels: celui d'instance de réglementation, de financeur, de planificateur et d'agent opérationnel par le biais des organismes publics et semi-publics, de promotion immobilière et d'aménagement. Or, si le désengagement progressif de l'État sur le marché de la construction et dans le domaine de l'aménagement ne s'est traduit, jusqu'à la fin des années 1970, que par une réduction de son rôle de financeur et par un allègement des tutelles réglementaires, sa capacité de contrôle est demeurée intacte, par le truchement notamment des organismes semi-publics d'aménagement qui étaient l'auxiliaire indispensable des collectivités locales pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques de construction et d'équipement. Cette montée en puissance du rôle de l'État, donnant lieu à un interventionnisme croissant dans le champ économique et dans les différents champs de l'action sociale, est sans nul doute un fait marquant de l'évolution de la société française au sortir de la dernière guerre mondiale.

Un tel phénomène, lourd de conséquences politiques et sociales importantes, ne saurait pour autant renvoyer à la simple dimension d'un avatar historique de la scène politique. Cela correspondait à un mouvement profond de la société, que l'ensemble des composantes économiques sociales et culturelles ne sauraient minimiser. La figure de "l'État Entrepreneur"

de la société technicienne de l'après guerre, s'avère de fait être l'une des composantes décisives des forces qui ont concouru à la mise en œuvre de politiques de développement en France dans une conjoncture économique extrêmement favorable. Si les politiques d'aménagement engagées durant cette période, doublement marquée du sceau de la rationalité technicienne et du centralisme de l'État, ont eu pour effet de marquer durablement l'organisation des structures urbaines, des observations analogues peuvent être faites, concernant l'impact des politiques éducatives et socio-éducatives en direction des jeunes et dans le champ de la vie sociale. Un consensus de fait, relatif mais certain, associait de larges fractions des milieux concernés (élus, éducateurs, praticiens de l'action sociale, etc) dans l'idée que les mutations industrielles et urbaines de l'époque exigeaient désormais des méthodes et des moyens d'action adaptés. L'urgence impérative des besoins à satisfaire en matière de logements, d'emplois et de services de toute nature, a pesé dans les choix dont certaines conséquences apparaissent aujourd'hui dans les quartiers sensibles.

Aussi le fait majeur qui s'impose aujourd'hui, et singulièrement en matière de formation professionnelle, tient-il au renouvellement des enjeux. La conjoncture actuelle de dépression économique, la crise d'un modèle de développement s'accompagnent d'une recomposition au gré de la politique de décentralisation de nouveaux rapports entre l'État, les communes et les différentes collectivités territoriales, articulés autour du thème de la "modernisation" censé structurer l'ensemble des réponses à apporter, et autour desquelles s'est développée une remise en cause brutale depuis la fin des années 70, des politiques du cadre de vie, identifiées en pratique auparavant à des politiques d'équipements.

D'une certaine façon, les politiques d'urbanisme ont été naguère octroyées et contrôlées par les organes de l'État, échappant dans une large mesure à l'initiative des populations et des élus locaux. Aujourd'hui, les capacités d'action des collectivités locales sont sollicitées avec des contraintes économiques et financières draconiennes. L'une des conséquences de cette évolution réside dans le fait que les conceptions de la gestion municipale sont en train de se renouveler profondément. Avec la politique de décentralisation est née la perspective d'un renouvellement en profondeur du champ politique, ouvrant du même coup de nouvelles dimensions de l'identité locale.

Recherche d'un nouveau paradigme d'intervention urbaine

De technique qu'elle était prioritairement dans un passé récent, la gestion des villes est devenue de plus en plus étroitement subordonnée à des impératifs économiques, sociaux et culturels. Issue des mouvements généalogiques antérieurs aux années 70, cette configuration a donc vu se développer un débat quant à une conjoncture annoncée comme celle de la "crise de l'État-providence", un débat où s'articulaient des facteurs socio-politique et leurs interprétations dans le champ scientifique qui renvoyait à une "crise de paradigme" devant déboucher, au regard des déterminations techniques de l'aménagement et de l'équipement, sur la recherche d'un paradigme sociétal fondé sur l'inversion des politiques de légitimation antérieures.

Le débat sur les politiques sociales commençait à poindre à partir des indicateurs sociaux et économiques, et il a eu des implications politiques dans tous les pays européens, notamment dans la prise en compte de l'impact produit dans les systèmes de protection sociale par la *dualisation* partielle des normes de production et de consommation, reflétée dans la structure de la protection sociale: le salaire à plusieurs vitesses, l'extension de différentes formes de pauvreté et une moins grande redistribution des revenus. On acceptait comme "nécessaire" qu'un processus de privatisation fournisse un appui au projet de l'État réformateur, analysé comme un appareil éminemment maniable et flexible, capable donc de s'adapter à la crise. Les nouvelles technologies d'intervention urbaine ont commencé à travailler depuis cette hypothèse pour transformer les enjeux des luttes politiques, passant du paradigme classiste "d'intégration" à celui "d'insertion" fondé sur le paradigme du "nouveau citoyen", acteur social, et sur le

constat sociologique que les habitus sociaux de certaines catégories devaient se modifier pour permettre d'établir un autre rapport État société. Fortement présentes dans l'appareil d'État, ces idées présentaient l'avantage de s'articuler sur les représentations sociales pour les tirer vers la "modernité", notion qui n'avait pas beaucoup de sens concret début 1981. La "politique de la ville" comme méthodologie pour la redéfinition des modes d'intervention sociale en a été le support.

Il faut noter qu'à cette époque, la gauche, nouvellement élue, était face à des positions très différentes quant aux objectifs, ressources et institutions que l'État social devait redéfinir afin de mettre en adéquation les nécessités de restructuration de l'économie dans un capitalisme en "mutation" ; aux yeux de la gauche, un autre type de fonctionnement politique s'imposait. En outre, la flexibilité, la décentralisation et l'efficacité devaient être investies comme des tâches prioritaires pour lutter contre ce qui était considéré comme des habitudes dans lesquelles l'État social était passé maître: rigidité, centralisation et inefficacité. L'élan modernisateur affiché aspirait dans son sillage les courants modernistes issus des courants tiers-mondistes et modernistes de la gauche. Ceux-ci nourrissaient une intense activité intellectuelle au sein de l'État et dans une série de clubs et de cercles de pensée, comme les Groupes d'Action Municipale.

Et ce sont surtout les "nouvelles couches moyennes" qui traduisaient ces changements en investissant le "local", surtout par leur participation aux associations. L'itération discursive sur la société civile en émane. Elle manifestait la formation d'un paradigme sociétal appuyé sur des habitus sociaux spécifiques à ces couches et une forme d'hégémonisation politique prenant corps dans un mode "d'animation" de la société locale. L'un des enjeux résidait dans la possibilité d'établir, dans une perspective étatique, une relation État société civile qui réalise un "contrôle social immédiat". Il faudra un peu plus de vingt ans pour qu'une méthode liée à cette expérience devienne un paradigme d'action étatique systématique.

Naissance du militantisme urbain

Le projet a été pensé dans la recherche d'un corps théorique solide Il a commencé à s'élaborer dans les années 50 à l'intérieur des contours mouvants de la "nouvelle gauche" à l'origine mendésiste. Cristallisé au sein du Parti Socialiste Unifié, il s'est affirmé dans le Parti Socialiste d'Épinal avec les "Groupes d'Action Municipal" regroupés autour de Hubert Dubedout. S'il s'agissait de s'opposer aux notables, le point de départ était en fait très tocquevillien, ils poursuivaient une logique visant à décentraliser l'État dans une perspective fonctionnelle. Mais ils pensaient que la décentralisation sous la tutelle de l'État, conduisait par sa tendance centralisatrice à une impuissance à transformer la société en profondeur. Ainsi posait-elle non seulement pour organiser la liberté, mais aussi pour en développer l'esprit à travers une pratique "locale". La genèse de "l'autogestion", se trouve dans ce processus et prenait forme dans "l'expérimentation sociale", ou dans une sorte de "social localisme", avec l'espoir qu'elle soit plus une pépinière de "militants et d'animateurs de la vie publique", avec des militants possédant un comportement de "*gauche pour un militantisme politique et social nouveau*".

L'installation des militants urbains, du "cadre de vie", que l'on peut rapprocher d'une sorte de "syndicalisme de l'habitat", s'est ainsi adossée à la proposition stratégique "d'autogestion", définie comme une "stratégie de l'expérimentation" intronisant la notion "d'État animateur" et érigeant le mouvement associatif en force de pression, en facteur de rénovation, et exclu du coup de toute remise en cause de la société "proprement politique".

Pendant, s'il s'est agi d'appréhender la nécessité d'une ressaisie de la question du lien social, les principes qui présidèrent à cet échafaudage théorico-pratique seront pris en défaut. Les méthodologies consécutives eurent pour résultat de détruire la base même du projet et ont conduit à l'impuissance des nouvelles politiques publiques de la ville, d'où une interrogation

forte sur les attendus théoriques du modèle, mobilisant les laboratoires de recherche en sciences sociales et les organismes de formations des professionnels de la gestion urbaine.

Naissance de nouveaux métiers

Cette montée du localisme s'est conjoncturellement confondue avec le transfert de la fonction de l'État en matière de régulation sociale, de l'entreprise vers la ville, lieu de la prolétarianisation urbaine de masse, et avec le déclin de l'État national. C'est cette physionomie urbaine, où se concentre la crise sociale aujourd'hui, qui a déterminé le passage de configurations où les actions de développement social et de développement urbain étaient intégrées, dans beaucoup de collectivités locales, soit dans le domaine de compétences des services "urbanisme" pour ce qui relevait de l'aménagement urbain, soit dans le domaine de compétences d'associations para-municipales, ou de l'animation, pour ce qui relevait du social, à des configurations prenant en compte de nouveaux enjeux concernant la gestion des villes et qui mettait de plus en plus en évidence la nécessité d'intégrer la composante socio-urbaine dans les stratégies de développement que se donnaient les collectivités territoriales. Cela impliquait de traduire des orientations stratégiques en actions, de développer des ressources, de modifier les pratiques institutionnelles, d'infléchir les pratiques professionnelles et de réfléchir sur la synergie entre les démarches Urbaines et Sociales, de l'Économie et du Droit.

Ainsi, d'une approche sectorielle traditionnelle, par publics, par techniques et par politiques gérées verticalement, est-on passé à une approche transversale à tous les niveaux administratifs de l'État - de l'interministérialité jusqu'aux niveaux d'exécution - et à une approche territorialisée des publics cibles, rassemblant des partenaires multiples, d'où l'émergence de nouveaux métiers autour du concept de "développement social urbain". Les nouvelles politiques urbaines se sont structurées dans des procédures contractuelles, investissant massivement les notions de partenariat et d'ingénierie de projet. Ainsi, ce que l'on désigne officiellement par "politique de la ville" se cristallise aujourd'hui sur le "contrat de ville" concernant les grands projets urbains, et les opérations de rénovation urbaines, de désenclavement de quartier etc., avec des procédures spécifiques portant sur la sécurité et l'économique.

D'où une complexion extrême des procédures sous le sceau de laquelle s'est inscrite de façon plus ou moins contrôlée, pour des raisons fonctionnelles, une diversité de compétences. Le chef de projet, les membres des équipes opérationnelles, de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale, ont été amenés - ce n'était pas la moindre de leur compétence requise - à s'ériger en experts de la manipulation des rôles, ou en virtuoses de la collégialité. Plus encore, sortant progressivement de leur statut de profession quasi libérale ou artisanale de fait, en interface entre les institutions politico-administratives et les habitants, les "nouveaux métiers" ont eu tendance à se substituer aux élus, s'appropriant des charges que ceux-ci détenaient par leur statut électif, comme celle de distribuer des subventions. Parce que ce posait avec force le problème de la participation des habitants aux définitions urbaines, se posait en même temps la question de la conduite politique et technique des nouvelles politiques.

Il y a eu un début d'évaluation de ces effets pervers liés à l'autonomisation des "chefs de projet" et des équipes opérationnelles par rapport au "politique", qui ont conduit à des réorientations partielles des compétences, des profils, des rôles et des missions des nouveaux professionnels. Dans ce contexte, ceux-ci tentent, parfois avec succès, mais souvent avec beaucoup de déconvenues, d'où un désenchantement grandissant, de se construire autour de "référentiels" opérationnels, mais aussi identitaires avec pour soucis de les rapporter à un statut: dans une hiérarchie de fonction et dans une hiérarchie sociale.

C'est à partir de ce constat qu'il faut apprécier les modalités formatives déployées par les organismes publics, parapublics et privés de formation et comprendre la diversité de l'offre de formation constituée à présent sur un véritable marché de la formation aux métiers de la ville.

Nouveaux métiers, identités professionnelles et territorialisation

L'identité professionnelle des "nouveaux métiers", totalement différente de celle des travailleurs sociaux et de l'urbain traditionnels, s'est constituée dans le cadre de la ville, lieu de la visibilité et de la tension du rapport individuel (la protection) et collectif (le développement).

Or, on constate que cette identité n'a pas permis de stabiliser un vrai corps de professionnels développant des compétences spécifiques et des tâches très bien identifiées. On assiste au contraire à un éclatement de ces métiers en de multiples identités. C'est la raison pour laquelle il est difficile de les repérer. Et ils sont d'autant moins nouveaux que ces métiers tendent, surtout concernant les tâches d'encadrement, les "chefs de projet", à en rejoindre d'autres mieux identifiés et reconnus: gestionnaires, urbanistes, architectes, métiers de la fonction territoriale. La tentative de dépasser l'opposition entre insertion économique et insertion sociale, n'a pas, pour le moment, obtenue les résultats escomptés. L'influence des programmes européens de lutte contre la pauvreté et l'exclusion n'a fait qu'approfondir cette antinomie "social - économie"; de surcroît, la mise en oeuvre de ces programmes s'est traduite par la superposition d'autres professionnels, venant d'horizons très divers et embauchés sur des statuts très hétérogènes, souvent précaires. On les trouve dans les dispositifs d'insertion par l'économique: entre dispositifs locaux liés au Revenu Minimum d'Insertion et dispositifs européens reliés aux "contrats ville". Et aujourd'hui avec tous les métiers de la médiation sociale, de la présence sociale et de la veille urbaine: Agents locaux de Médiation Sociale et Culturelle, Correspondants de Nuit, Agents d'Ambiance ou d'Accompagnement, etc., posant le problème d'une professionnalisation dans des filières professionnelles - dans la mesure où les institutions publiques les appréhendent dans une dynamique de recomposition des métiers traditionnels -, avec des parcours de formation renforcés et qualifiants.

Enfin l'identité de ces métiers est restée brouillée sous l'impact du débat sur la notion de territorialisation, notion clé des nouvelles politiques publiques, presque mythique puisque la définition du "niveau territorial pertinent" n'a, jusqu'à ce jour, jamais été déterminée. Le resserrement des métiers de la ville sur la fonction territoriale provient aussi du fait que la notion de territorialisation semble imposer le niveau départemental. La notion de territorialisation plus flexible, plus mouvante et fluide, qu'avaient portée et espérée les professionnels n'a pas été prise en compte. Cette situation, se réfère directement aux ajustements d'une décentralisation qui trouve ses limites dans les mécanismes de conservation et de dissimulation du monopole étatique. On a plutôt tendance aujourd'hui, à lire ces processus, non comme affirmation de la pertinence du local, mais son inscription dans un projet de redimensionnement de l'État central en vue d'une nouvelle approche de son monopole et de la façon de se légitimer.

Il s'ensuit donc un nouveau paysage professionnel très flou, très éclaté, très peu structuré. Et l'on trouve, légèrement au-dessus des travailleurs sociaux traditionnels, tout un ensemble de professionnels: chefs de projets, chargés d'insertions économiques, formateurs, agents de développements etc., un ensemble de métiers que, du fait de leur rapprochement avec des métiers valorisés: urbanistes, architectes, aménageurs, tendent à s'effacer comme "nouveaux métiers". Ces professionnels ne viennent pas du travail social, ils viennent de l'université, même si dans un premier temps ils sont venus des milieux politiques et syndicaux. Ce sont des professionnels "attachés-case", préoccupés et mobilisés plus, en raison de leur formation universitaire et des impératifs étatiques (la "modernisation des services publics"), c'est à dire sur le modèle de l'entreprise, par les aspects gestionnaires des dispositifs plus que par l'aspect social, traduisant une méconnaissance des publics. Le fonctionnement actuel des "contrats ville" tend à les encourager dans ce sens. Parmi eux, se trouvent les agents d'encadrement chargés de penser et de gérer le personnel. Complètement étrangers au social, ils viennent des instituts régionaux d'administration ou de certaines écoles de gestion, ils

amènent le monde de la gestion et le monde de l'administration et ne se retrouvent pas, par conséquent, en concurrence directe dans le champ. Ils occupent le plus souvent des postes importants de supervisions des différents dispositifs, des postes de direction dans les conseils généraux en appui des pouvoirs nouveaux issus de la décentralisation.

La plus grande connaissance des publics constitue pour les travailleurs sociaux traditionnels un atout majeur dans la concurrence qui se mène dans le champ des métiers de la ville aujourd'hui. Mais cet avantage ne joue plus à un autre niveau de concurrence. Car dans les quartiers en difficultés, tout le monde est sommé de faire du "social-urbain": le pharmacien, à partir du moment où il a affaire à des drogués, le conducteur de bus, l'épicier, tous sont invités à acquérir en dehors de l'exercice normal de leur profession, une qualification sociale et urbaine, d'art du contact et de la négociation. D'où la notion de *nouvelles médiations*, constitutive d'une production de fonctions bénévoles et semi-professionnelles sur la base desquelles une restructuration du travail social de terrain peut s'opérer.

Dans ce constat d'un paysage déstructuré on voit deux conséquences pour les professionnels: d'une part une accentuation très forte, en très peu de temps, de la division du travail, et des écarts de formation ; d'autre part la succession de phénomènes d'épuisement touchant les "nouveaux" professionnels, comme ils ont touché les "anciens", au contact de problèmes complexes. Et ce problème là est moins un problème de qualification, qu'un problème de statut et de mode d'exercice du travail dans le contexte institutionnel et politique actuel. La crise qui a touché les travailleurs sociaux traditionnels, touche aujourd'hui les nouvelles qualifications des professionnels de l'urbain. Ce phénomène d'épuisement en chaîne se poursuivra, puisque par ailleurs subsiste le contexte institutionnel - comme la superposition de missions complexes - et continuera d'interférer sur les contenus de formation.

Définition des contenus de formation

L'objet formation, dessinée en France depuis une dizaine d'années à donc été de tenter de qualifier des opérateurs urbains liés à l'émergence de nouvelles politiques publiques - qui a eu aussi pour vertu d'instiller, par l'exposé des situations, dans la communauté des architectes, l'idée que "la ville est en crise" et que maîtriser la ville par les concepts urbanistiques est insuffisant -, articulant la mise en œuvre de projets de développement avec la requalification et le désenclavement des sites en difficultés et définissant des procédures et des contenus reposant sur les capacités des équipes opérationnelles à mobiliser l'ensemble des agents sociaux autour d'actions collectives. Il s'inspire de quelques principes, homologues à ceux mises en œuvre pour les disciplines traditionnelles de l'aménagement et de l'urbanisme: pluridisciplinaires sur le triple plan des programmes, de la composition du corps enseignant, du recrutement étudiant et doit être en même temps un champ de réflexion théorique et critique.

Dans cette perspective, la formation vise en outre à permettre aux opérateurs du développement social et urbain de rendre compréhensible la "demande sociale" auprès des décideurs au sein des institutions publiques, de déterminer les niveaux pertinents, les axes prioritaires d'intervention en vue de l'insertion des populations les plus défavorisées, de repérer les partenaires et relais à mobiliser, de définir les moyens nécessaires ou disponibles, d'envisager les modalités de mise en œuvre, d'évaluer les coûts et la faisabilité. Les "cadres de développement" doivent plus particulièrement être capables d'initier, de conduire, de suivre, d'évaluer, de corriger les dispositifs retenus, en maintenant le niveau de participation requis.

Si les contenus mettent en avant le rôle de la recherche et de la méthodologie de la recherche, il ne s'agit pas tant, la plupart du temps, de former des chercheurs, mais d'utiliser les techniques de recherche comme outils pédagogiques et d'apprendre à utiliser les recherches existantes venant des laboratoires spécialisés. Plus précisément il s'agit de montrer ce qui se passe entre les processus de production de sens et sa visibilité sur le terrain. D'informer, à partir des éléments qui construisent l'histoire, là où se joue la production du sens.

Surtout universitaire, ou au sein de dispositifs de partenariat public/privé, mais pilotés par des unités de formation et de recherche universitaire, la formation a été conçue en intégrant la notion “d'équipe”, essentiellement pour des raisons conceptuelles en regard des caractéristiques mises en évidence par les analyses sociologiques. Presque toujours, la pédagogie de l'alternance est retenue. Elle assure un lien entre l'Université et le terrain par un suivi personnalisé sous forme de tutorat choisis en fonction de leurs compétences en matière de méthodologie de recherche, de leurs connaissances des politiques publiques, particulièrement des politiques sociales et urbaines, de leurs connaissances des institutions locales, nationales et internationales.

On a vu l'importance de la réflexion par l'approche territoriale dans les formations. Elle concerne des territoires d'échelles différentes (la rue, l'armature urbaine, ou l'aménagement du territoire proprement dit), sur des échelles de temps largement imbriquées (du court terme de l'action d'entretien des espaces, au long terme de la réalisation d'un projet ou de l'évolution de ses effets et conséquences) et nécessitant l'intervention ou la coordination d'agents multiples.

Ce credo pédagogique propre à la formation aux nouveaux métiers de la ville revêt deux aspects: d'une part, aspect de transmission de savoirs cognitifs sous forme d'enseignement magistral, de supports de cours et l'élaboration d'un référentiel balisant les principaux repères par corpus de formation afin de guider l'effort de recherche et d'apprentissage des étudiants ; d'autre part, aspects pratiques de la formation où coexistent des techniques documentaires (recueil de textes se rapportant à un même thème, analyse et synthèse à travers une grille définie étude de cas empruntés à la vie réelle), des techniques de mise en situation d'agents réels se présentant devant le groupe (faisant état de ses besoins et de ses attentes comme base de travail à l'élaboration discursive d'un projet) et des techniques d'interventions directes sur le terrain.

Ainsi, l'orientation pratique des formations privilégie-t-elle la forme de séminaires-recherches en situation réelle avec différents membres d'une équipe possédant des spécialités disciplinaires (Anthropologues, Politologues, Sociologues) et thématiques (jeunes, grands ensembles, emploi/formation) permettant de mettre leurs capacités d'expertise au profit de projets urbains. Et les enseignements dispensés par les tuteurs se trouvent en outre renforcés par d'autres enseignants en fonction des apports nécessaires à la réalisation des projets menés par les stagiaires, par des professionnels et des responsables techniques concernés par le champ d'investigation.

Quant à la production collective, à partir de la notion d'équipe comme outil d'intervention, elle s'organise autour des tuteurs constitués eux-mêmes en équipe pluridisciplinaire, orientée à partir des travaux expérimentaux et de recherche, les contenus des apports fondamentaux. Chaque tuteur est responsable du suivi des travaux sur un site donné, suivi rythmé par des productions écrites et des apports - unités de valeur - doivent être réinvestis par la formalisation des travaux annuels sur les sites: production de mémoires par exemple. La formation, dans ce cadre, a pour autre objectif de pouvoir définir les bases de stratégies utilisables par les instances locales et d'être à même de rendre compte de ce qu'elle produit sur les sites, d'où la notion possible (et souhaitable) de contrat de production, appuyé sur les travaux des stagiaires, de rapports finaux supervisés par les tuteurs. Ces aspects contractuels - qui peuvent faire l'objet de contrats rémunérés - peuvent être formalisés avec les mairies ou les équipes opérationnelles.

De plus en plus, les formations aux tâches d'encadrement de la maîtrise d'ouvrage urbaine incluent une dimension européenne et internationale, par les échanges internationaux et les potentialités de coopérations. En effet, si la CEE se caractérise, dans son ensemble, par un degré très élevé d'intervention urbaine et de protection sociale à dominante publique par rapport à la plupart des autres pays industrialisés non européens, elle comporte pourtant d'un pays à l'autre des différences significatives en matière de politique publique, qu'il s'agisse des priorités (pauvreté, habitat, chômage ou politique familiale) ou qu'il s'agisse des techniques

(services sociaux, revenus additionnels, dispositifs d'insertions). Différences qui s'inscrivent dans des logiques propres à l'histoire de chaque pays (protection résiduelle, assurance, solidarité nationale) et qui montre que des nations possédant des systèmes politiques très proches et des niveaux de développement comparables n'établissent pas les *mêmes priorités* en matière de politique sociale et ne mettent pas en oeuvre des politiques publiques urbaines identiques.

En outre, si l'aspect Recherche est traité dans l'approche comparative, il s'agit de comprendre pourquoi les spécificités locales, bien que renvoyant à un cadre commun, induisent telle volonté, telle politique et pas telle autre et inversement de voir comment des traitements différents (produits par les spécificités locales) se rapportent à des problèmes identiques. C'est à dire de prendre conscience et d'expliquer pourquoi la liaison entre capacités de développement et potentialités locales peut être saisie dans la production spécifique des histoires locales - l'aspect échanges, à partir des questionnements (des objets) communs, permet d'introduire à une problématique européenne: par la connaissance des organismes européens de développement social urbain, de la question du logement des jeunes, des questions liés à la nationalité: problèmes de citoyenneté, droit de vote, etc., du traitement des services de proximité, de la question du revenu minimum, etc..

C'est dans ce panorama que se dessine l'intérêt du réseau, car il permet de montrer les distinctions significatives rendant du coup possible un débat sur les modalités de mise en oeuvre de l'intervention urbaine en Europe aujourd'hui (aspect recherche). Et cela peut aboutir à des modalités de formation commune ou d'outils méthodologiques communs (aspect formation). Des stages à l'étranger sont appelés dans cette optique à développer des réseaux hors des frontières nationales. L'objectif consiste à produire des processus d'échanges internationaux sur la base de problématiques homologues. Il y a donc un souci d'encourager la participation d'étudiants provenant d'autres pays. Ainsi, des sites expérimentaux peuvent-ils servir d'exemples comparatifs, où des transferts des technologies de développement urbain sont possibles, et peuvent être des terrains de stages.

S'agissant de transfert d'expériences, il se fait essentiellement à partir des stages et des séminaires pratiques organisés sur les sites urbains en développement: séminaires de conceptualisation d'outils d'intervention: séminaires de conceptualisation d'outils d'évaluation, conseils à la mise en oeuvre de projets, et des recherches communes, études de formalisation, d'élargissement et de pérennisation d'un réseau.

Il faut également noter que la réflexion porte souvent sur la nature et les niveaux de diplômes à délivrer au niveau national et international (des diplômes de troisième cycle, type DESS ou DEA délivrés sur un an et demi ou deux ans pour les métiers d'encadrement, aux simples certificats pour les fonctions subalternes délivrés au terme de stages courts), et que se développent des concepts fondés sur la recherche-action, visant la création de centres de ressources locaux et les échanges nationaux et européens à partir des projets d'insertion portés par les étudiants et les équipes liées au dispositif de formation-action. La réflexion porte aussi sur les types d'emplois générés par les contrats-ville, les programmes de développement des quartiers et les publics concernés par ces emplois dans les différents pays du réseau.

En conclusion

Les organismes de formation voient le problème du Développement Social Urbain, non comme une spécialisation, mais comme un "champ d'intervention" auquel sont confrontés la majorité des travailleurs de la ville. Les phénomènes urbains actuels et la problématique de la ville amènent à réfléchir sur une culture professionnelle collective. Il apparaît que celle-ci peut s'obtenir à partir des acquis, des expériences professionnelles, de la connaissance pragmatique et les possibilités cognitives des différents opérateurs, bref, des outils communs à partir desquels peuvent être repensées l'intervention sociale et urbaine, et la façon dont les agents peuvent mettre en oeuvre des complémentarités

Signalons à cet égard, que la configuration actuelle de la ville est en train de faire apparaître un “marché des villes” - en plus du marché de la gestion de réseaux publics - avec la “vente” de nouveaux quartiers entiers, voire de villes entières dans des pays en voie de développement. Dans un contexte de réduction des charges, de privatisation et de dérive européenne de la notion de service public, les collectivités territoriales sont prises dans une concurrence impliquant une concurrence entre organismes de formation, qualifications, et de forts effets sur les niveaux de certification selon qu’elles ouvrent sur le privé ou sur le public. Cependant, les cadres urbains anciens: formés aux fonctions de planification urbaine, de l’aménagement et du droit des sols, articulés à présent sur les fonctions nouvelles des métiers de la ville, d’exercice libéral (travaillant en Agence ou des associations) semblent avoir intérêt que la commande puisse être définie par des cadres, présents dans les services des villes, partageant par conséquent une culture commune, et donc une formation commune.